

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2014

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mil quatorze, le ving-sept janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Germain-lès-Corbeil, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MARCELIN, Maire.

|   |  |
|---|--|
| <b>Convocation</b><br>21 janvier 2014                                   | <b><u>PRESENTS</u></b> :<br>M. MARCELIN Jean-Pierre, Maire, Mme FOUCHER Michelle, M. DEVÔGE Jean-Marc, Mme LANZA Anne-Marie, Mme JEHANNO Michelle, M. LORIN Pierre, Mme LANG Sylvie, M. DECHAMP Claude, M. LEVY Jean-Marc, Mme PLISSON-CLEMENCET Françoise, M. LAMBERT Jean-Baptiste, Mme AYMARD Sabine, M. DALEM Jean-Jacques, M. PELLETIER Guillaume, M. MATHURIN Alain, M. ZENTZ Alain, Mme LAVAUD Nathalie, Mme MARIE Christine, M. PETEL Yann, M. LAVANANT Gilbert, Mme THELLIEZ Aude, Mme BADIER Aline, M. DOUENCE Thierry, Monsieur ROUGER Philippe |
| <b>Affichage</b><br>21 janvier 2014                                     |  |
| <b>Conseillers</b><br>En exercice : 29<br>Présents : 24<br>Votants : 27 | <b><u>ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES</u></b> :<br>M. PILOT Michel ayant donné pouvoir à M. DALEM Jean-Jacques<br>M. BIROUSTE Bruno ayant donné pouvoir à M. LORIN Pierre<br>Mme SEDACK Nathalie ayant donné pouvoir à Mme PLISSON-CLEMENCET Françoise<br><br><b><u>ABSENTS</u></b> :<br>Mme DEFORCHE Evelyne<br>Mme REMILIEU Céline<br><br><b>Secrétaire de séance</b> : M. MATHURIN Alain   |

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

ADOPTE le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2013  
APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2013 et l'affectation au budget primitif 2014 – Assainissement  
APPROUVE le budget primitif 2014 – Assainissement  
APPROUVE la modification de l'Enveloppe Financière Prévisionnelle sur le programme de réhabilitation du gymnase Charles Racot  
DECIDE d'instituer la Redevance pour Occupation du Domaine Public (RODP) par des ouvrages de distribution d'eau  
APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2013 et l'affectation au budget primitif 2014 – Ville  
APPROUVE le budget primitif 2014 – Ville  
APPROUVE la participation à la surcharge foncière pour la société SA HLM PIERRES ET LUMIERES  
AUTORISE la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne pour la mise en place de la collecte des verres sur la commune  
APPROUVE la modification du tableau des effectifs  
PREND ACTE du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne – année 2012

Le Maire,

**J.P. MARCELIN**

*Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite*

*Affichage du 28 janvier 2014 au 28 mars 2014*